L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX N. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 8 JUILLET.

FRANCE.

La dissolution au Sénat.

Dans la séance du 23, le Sénat a voté la dissolution par 150 voix contre 130, après une longue discussion qui a occupé deux séances. Le 21 on a entendu MM. Victor Hugo, Jules Simon et Bérenger contre le projet et M. de Broglie pour.

Le 22, MM. Bertauld et Laboulaye ont parlé contre la dissolution, qui a été soutenue par M. Brunet, ministre de l'instruction publique.

Le discours de Victor Hugo est tout à fait lyrique, mais l'imagination y tient plus de place que la raison; en voici le début:

M. Victor Hugo: Messieurs, un conflit a éclaté entre deux pouvoirs; il appartient au Sénat de les départager. Aujourd'hui, le Sénat va être juge, et, demain, le Sénat sera jugé (Approbation à gauche): car si, au-dessus du gouvernement, il y a le Sénat; au-dessus du Sénat, il y a la nation.

Jamais situation plus grave ne s'est produite. Il dépend du Sénat de pacifier la France ou de la troubler. Si vous pacifiez la France, vous rassurez l'Europe. Si vous troublez la France, vous agitez le monde. Le Sénat va faire sa preuve. (Mouvement.) Le Sénat va, aujourd'hui, sauver le Sénat. (Bruit) L'occasion est unique, vous ne la laisserez pas échapper. Il y a des publicistes qui doutent que le Sénat soit utile. Prouvez que le Sénat est nécessaire. (Très bien! à gauche.)

La France est en péril, venez à son secours. (Nouvelles approbations sur les mêmes bancs.)

Le passé donne quelquefois des enseignements utiles.

De certains attentats que l'histoire n'oublie pas, ont des reflets sinistres, qui éclairent les événements possibles. (Mouvement.)

Les crimes qui sont derrière nous, on croit les voir devant nous. Il y a parmi nous, Messieurs, des hommes qui se souviennent. Se souvenir, c'est prévoir!

Ces hommes ont vu ce phénomène: une nation qui ne demande que la paix, qui ne cache rien, qui ne sous-entend rien;

La France, qui a donné le spectacle admirable de quatre siècles de philosophie et de civilisation. La France, qui, par Voltaire, a créé la liberté religieuse;... (Vives protestations à droite, et approbation à gauche.)

La France, qui a un but: le juste! et, derrière ce pays en pleine lumière, un gouvernement masqué (Très bien! à gauche.—Réclamations à droite.)

Nous qui avons vu cela, nous sommes pensifs. Nous entendons des déclarations de loyauté qui ont un certain son. Nous reconnaissons le masque. Les vieillards sont des avertisseurs. Dire des paroles utiles c'est là leur dignité et leur tristesse. (Très bien! à gauche.) Je ne demande pas mieux que de croire à la loyauté; mais je vous fait observer qu'on y a déjà cru. (C'est vrai! à gauche.)

Messieurs, je vous demande d'écouter une voix désintéressée de tout autre intérêt que celui du pays.

Celui qui vous parle ne saurait vous tromper, vous mentir, si près qu'il est de l'éternité. (Mouvement à gauche.—Très bien! très bien!) Vous allez entrer dans une aventure. Eh bien! écoutez celui qui vous parle,—il revient d'une aventure. (Mouvement.)

Vous voulez vous embarquer sur un navire qui part, croyez-vous, pour un voyage plein de promesses.

Écoutez celui qui vous dira qu'il a fait ce voyage et qu'il est plein de naufrages. (Nouvelle approbation à gauche.)

L'orateur passant à l'examen de la situation présente, poursuit ainsi:

Personne ne contestera que l'acte du 16 mai n'ait été profondément inattendu. La France était tout au travail, c'est-à-dire en pleine fête: elle se préparait à l'Exposition, elle se préparait à offrir au monde son hospitalité, elle élevait un magnifique palais à la fraternité des nations: elle sentait approcher l'heure du triomphe de la lutte pacifique du travail. Tout à coup, dans ce ciel si calme, éclate un coup de foudre. (Mouvements et applaudissements à gauche.)

Au 16 mai, tout s'est arrêté. Nous avons été en présence d'un malheur fait exprès. Le commerce ne va plus, les usines s'éteignent, nos industries gémissent, nos pertes se comptent déjà par des centaines de millions. (Allons donc!—Et le 16 mai demande à se compléter.

Il y a un mois d'ajourné, il lui faut quatre mois de dissentiments politiques, de querelles civiles: l'électeur pauvre acculé à son vote et mendiant son pain. (Vifs murmures à droite.)

Messieurs, réfléchissez. L'Europe est en guerre, la France a des ennemis. Si en l'absence des Chambres.....

A Droite: Oh! oh! assez!

A Gauche: N'interrompez donc pas!

M. le Président: Faites silence. (A gauche: C'est la droite qui a commencé.—Rires à droite.)

M. Victor Hugo: N'insistons pas sur ce point, puisque vous ne le voulez pas. Mais qu'il nous soit cependant permis de dire au gouvernement personnel de ne pas joindre le danger intérieur à un danger extérieur.

Le grand poète a conclu comme suit:

Messieurs les sénateurs, vous refuserez la dissolution, vous rassurerez la France, et vous fonderez le Sénat. Ne nous ramenez pas aux gouffres du passé où l'on sombre à reculons. (Bires et approbation.) ....Mais votre prudence préservera la patrie; la France triomphera de l'ennemi du dedans comme de l'ennemi du dehors. C'est une certitude. La ligne de ses ennemis est vaine. Au-dessus d'elle se fera entendre une voix: la voix de la conscience publique. Derrière la brume dans laquelle nous combattons, il y a un victorieux: l'Avenir. Avec plus de raison que les Croisés, nous saurons nous écrier: "Dieu le veut!"

Non, le passé ne prévaudra pas, car nous avons la justice!

Nous sommes la philosophie et la liberté, et les principes qui se résument dans le *Syllabus* ne pourront rien contre nous. (Vive approbations à gauche.)

La monarchie aurait elle trois têtes comme l'hydre, qu'elle ne triomphera pas. (Non! non! à gauche.) La République est comme Hercule appuyée sur sa massue: le calme et la sécurité dans la force.

Je vote contre la catastrophe. Je refuse la dissolution. (Applaudissements à gauche.)

L'orateur, en regagnant son banc, est félicité par ses collègues.

Le discours de M. Jules Simon ne contient qu'une assez pauvre défense de sa conduite personnelle.

Voici une courte analyse du discours de M. de Broglie, vice-président du conseil.

M. de Broglie ne croit pas que personne prétende que le projet de résolution est contraire à la Constitution. Il établit la légalité de la dissolution et constate ensuite l'existence du dissentiment entre le Président de la République et la Chambre des députés.

Ce dissentiment ne peut pas étonner le Sénat, qui a été lui-même en dissentiment constant avec la Chambre depuis le 8 mars.

M. le président du conseil examine les causes du différend, et nie que le Sénat ait voulu faire échec à la Chambre, par un sentiment d'une puérile opposition. La cause est, que dans le Sénat, règne l'esprit conservateur, et dans la Chambre l'esprit radical.

Il combat le radicalisme, qui veut une transformation sociale. Il établit une distinction entre la République et le radicalisme. Il signale la tendance du radicalisme à empiéter sur les prérogatives du pouvoir exécutif.

M. Jules Simon n'avait pas de majorité: elle était entre les mains d'un autre qui était plus radical, qui vous accordait son patronage, qui souvent vous faisait sentir sa férule. Cet homme devait être le premier ministre.

S'il pouvait convenir à M. Jules Simon de lui céder sa position, il ne pouvait convenir au maréchal de Mac-Mahon de le choisir pour conseiller. On prétend que le Président pouvait accepter un ministère qui n'aurait pas été d'accord avec lui, mais qui eût eu la majorité; on dit que c'est la rigueur du régime parlementaire. Mais si c'est vrai pour une monarchie, c'est inadmissible pour un Président de République, qui a le droit de se demander dans quelles conditions il remettra le pouvoir à son successeur.

On a dit dans une autre enceinte que le maréchal de MacMahon avait abandonné une position élevée, respectée de tous, pour se mêler à la lutte des partis. Oui! Et vous lui auriez prodigué toutes vos adulations, s'il avait voulu accepter le rôle qu'on lui offrait.

On a beaucoup parlé du droit des majorités; mais il y avait la majorité, de la Chambre. S'il eût cédé, c'est-à-dire la majorité du Sénat qu'il eût abandonnée. L'acte du maréchal est dans les tendances de votre majorité. L'abandonnerez-vous seul en présence de la majorité avec laquelle il est en dissentiment?

M. de Broglie, répondant aux reproches que l'on fait aux ministres de ne pas être républicains, dit que la Constitution de 1875 fut faite à condition qu'on ne demanderait pas compte des convictions passées, et que l'avenir ne serait pas éternellement engagé.

Dire que l'on n'a pas le droit d'être à la tête du gouvernement quand on n'a pas appartenu de tout temps au parti républicain, c'est violer l'esprit dans lequel la Constitution a été votée.

Parmi les 363 votants de l'ordre du jour figurent 35 ou 40 intransigeants. Coalition pour coalition, je préfère la nôtre. Il est impossible de répondre aux autres allégations faites sans preuves, comme celle qui tend à faire croire à une intrigue cléricale, à laquelle le cabinet s'associerait.

Oui, les ministres sont sincèrement attachés à l'Eglise, mais ils ne renient aucun principe de notre droit public.

Personne de nous ne veut compromettre le pays dans une intrigue religieuse, ni dans une guerre amenée par une question religieuse.

L'orateur dénonce la manœuvre consistant à annoncer l'hostilité du dehors, pour faire peur à la France. Cette manœuvre n'a pas réussi: les nations étrangères n'en ont pas été dupes. En tout cas, les menaces seront vaines; le pays n'hésitera pas entre le maréchal de Mac-Mahon et le dictateur de Bordeaux, l'orateur de Belleville, assaillant la société à la tête de l'armée radicale.

M. Bérenger s'efforce dans un long discours de démontrer la thèse suivante:

Il s'agit, en réalité, de la grande lutte qui doit s'établir bientôt entre la République et la monarchie. On a voulu préparer ses armes pour cette lutte.

On a voulu avoir la main sur les élections des Conseils généraux, et préparer ainsi les élections du Sénat, qui joueront un si grand rôle en 1880: voilà la vérité. (Très bien! à gauche.)

Citons l'incident suivant: L'Orateur dit;

"D'ailleurs, on laisse toujours le Sénat de côté. Ne sommes-nous pas là pour arrêter les projets dangereux! (A gauche: Très bien! très bien!)

L'orateur a droit de s'occuper des moyens de succès sur lesquels peut compter le ministère dans l'aventure qu'il tente, car il engage le Sénat dans cette aventure.

Le général d'Aurelles de Paladine: Nous ne ferons rien d'illégal! Jamais! L'armée sera toujours avec la légalité.

M. Bérenger enregistre ces paroles et en prend acte. (Emotion indescriptible.)

On s'est demandé, ajoute-t-il, ce que ferait le cabinet, dans le cas où sa politique échouerait devant les électeurs.

La question a été posée au ministre, dans le sein de la commission, et sa réponse nous a, à la fois, rassurés et inquiétés.

Il nous a rassurés, car M. le ministre a déclaré que si les électeurs se prononçaient contre lui, il se retirerait; mais nous avons été inquiétés, car nous avons vu que la responsabilité pèserait tout entière sur nous."

Dans la séance du 22, après un discours diffus de M. Bertauld, M. Brunet prend la parole. Nous extrayons du compte-rendu les incidents suivants:

La première question est celle-ci: on nous demande de révéler la cause du conflit. Qui ne les a pas indiquées, ces causes? D'abord, le Président de la République, par la lettre dans laquelle il prononçait la séparation un peu brusque, je le reconnais, du pouvoir exécutif et du cabinet. (Ah! ah! à gauche.)

Donc on a entendu la *parole* du loyal soldat. On a entendu aussi la *réponse* du président du précédent cabinet; la France décidera où est la vérité... si elle n'a décidé déjà. (Mouvements divers.—Violentes réclamations à gauche.)

M. Jules Simon: C'est ce que je demande; mais je ne donne à personne le droit de douter de ma parole.

M. le président: Je constate qu'hier personne n'a interrompu M. Jules Simon.

M. Challemel-Lacour: Il n'a insulté personne. (Très bien! à gauche.)

M. le président: Je n'ai point vu dans les paroles qui ont été prononcées une insulte à un collègue; sans cela, j'en eusse fait l'observation.

M. le ministre de l'instruction publique: Je n'ai pas mis en suspicion la parole de M. Jules Simon. J'ai dit que l'on prononcerait entre la parole du maréchal, monsieur Jules Simon, et la vôtre. Je le maintiens. (Applaudissements à droite.)

M. Jules Simon: C'est mon honneur qui est en jeu. Encore une fois, je ne permettrai pas qu'on en doute. Ce que j'ai dit, c'est la vérité.

A gauche: Très bien! très bien!

M. le ministre de l'instruction publique: Je continue....On a dit qu'il y avait d'autres causes à ce conflit. Non, il n'y a que ce que l'on a vu. Il n'y a que ceci: que la situation politique était devenue intolérable.

M. Arago interrompt.

M. le président: Monsieur Arago, n'interrompez pas, ou je vous rappellerai à l'ordre.

M. Arago: J'y consens.

M. le président: Monsieur Arago, je vous rappelle à l'ordre.

M. le ministre de l'instruction publique signale notamment ce fait, que le garde des sceaux du dernier ministère a produit à la tribune un document indigne, et qu'il se mettait ainsi en insurrection contre la justice.

(A ces mots, des cris nombreux et réitérés: A l'ordre! A l'ordre! partent des bancs de la gauche.)

M. le Président: Je ferai observer à M. le ministre qu'il use d'une expression qui est une injure pour un de ses collègues. (Vive approbation à gauche.—Très bien!) Je suis convaincu. Monsieur le ministre, que vous vous empresserez de la retirer. (A gauche: Très bien! Très bien!)

M. Brunet, ministre de l'instruction publique: Je serai toujours empressé de déférer aux observations de M. le président, et prêt à écouter sa voix; mais la façon dont il interprète ma parole, m'explique l'erreur où il est tombé; je n'ai pas dit, je n'ai jamais voulu dire qu'un garde des sceaux ait tenu un langage indigne, j'ai seulement regretté qu'entre deux décisions, M. le ministre de la justice ait produit un document que je me suis cru le droit de qualifier d'indigne. (Nouvelle interruption à gauche: Vous n'avez pas le droit de dire cela!)

M. le président: Les paroles de M. le ministre doivent calmer toutes les susceptibilités, et je dois rendre hommage à la façon dont il vient de réparer ce que ses paroles pouvaient sembler avoir de blessant.

M. Brunet, ministre de l'instruction publique: Il n'y avait là, en effet, qu'une apparence, car je suis sûr de ma parole.

A gauche: Mais vous aggravez la portée de votre langage!

M. Magnin: Votre langage est indigne de la tribune. (Murmures à droite.)

M. le président: M. Magnin, vous n'avez pas la parole.

M. Magnin: La parole de M. Brunet est une infamie.

M. le président: M. Magnin, vous aggravez votre tort, je vous rappelle à l'ordre.

M. Brunet: Vos interruptions me prouvent que vous êtes bien inquiets sur l'issue du débat.

Je ne sais comment vous voyez les choses, messieurs, mais tous les conservateurs étaient alarmés en présence des progrès du radicalisme, et se demandaient, en considérant la situation, jusqu'à quel point le président se laisserait entraîner.

Déjà on disait que le président du conseil du dernier ministère n'était pas libre. (Interruption à gauche.) On cherchait les ministres à leur banc, et ils n'y étaient pas.

M. Jules Simon: C'est inexact!

M. le ministre: Je le répète; on cherchait le ministre à son banc, on le demandait, et il était errant dans les couloirs. (Exclamations et vive interruption à gauche.)

Oui, il était manifeste que le véritable président du conseil n'était pas celui qu'on cherchait au banc des ministres. (Nouvelles interruptions à gauche.)

M. le président: Je constate que le ministre est incessamment interrompu.

M. Magnin: C'est que l'orateur sort des convenances. (Approbation à gauche.)

M. le président: Permettez, M. Magnin, c'est le président qui est juge des convenances, et il est, pour cela, dans des conditions d'impartialité où vous ne paraissez pas être.

M. le ministre: il devenait manifeste que le ministère subissait une protection qui le relevait peu, je crois, et qui mettait la dignité du Président de la République en péril. (Exclamations à gauche: C'est intolérable! Ce sont des injures!)

M. le président: Je ne puis pas laisser dire à l'orateur que le ministère précédent mettait en péril la dignité du Président de la République.

M. Brunet: C'est alors, c'est dans cette situation que M. le maréchal a cru devoir recourir à des hommes de dévouement, et à les appeler à prendre la conduite des affaires.

Je ne crois pas que le pays renvoie des radicaux à la Chambre. Je nie que le ministère soit divisé; il y a un terrain sur lequel nous sommes tous d'accord: la haine et la crainte du radicalisme.

Nous ne forons pas de coup d'Etat; nous sommes les défenseurs de la République modérée et en même temps révisible.

Que les fonctionnaires sachent que nous les convions toujours. Dans une autre enceinte, on nous a menacés pour les intimider; on ne réussira pas. Nous garderons pour nous toute la responsabilité.

Sur la candidature officielle, le ministère se bornera à indiquer les véritables amis du Président de la République. Le gouvernement n'appliquera pas l'état de siège, si certains radicaux ne l'y forcent pas. Quant aux cabarets, le ministère protégera contre eux la moralité publique.

Relativement aux relations extérieures, il n'y a aucun danger. La France veut la paix.

Le ministre termine en suppliant le Sénat d'accorder la dissolution.

M. Martel dit qu'il a été attaqué, sans aucune provocation, dans un des actes de son ministère qui l'honore le plus, c'est-à-dire pour avoir flétri les commission mixtes.

Il demande si M. Brunet ne les flétrit pas lui-même.

Un misérable arrêt avait été rendu par la Cour de Besançon; cet arrêt avait ému, je ne dis pas M. Brunet, mais tous les honnêtes gens. (Longs applaudissements au centre et à gauche.)

L'orateur fait l'historique de la question Baillieul, puis il quitte la tribune; ses collègues le félicitent vivement.

Bon café Rio grillé et moulu à 25 cts la livre au grand dépôt de T. 5 rue du Camp

LA PRÉSIDENCE DE THIERS.—Le *Radical* va bientôt mourir. A cette heure suprême, on ne craint plus de manifester ses sentiments. La feuille intransigeante est loin de voir l'avenir sous des couleurs souriantes; aussi accuse-t-elle hautement l'opportunisme d'avoir compromis la situation du parti républicain.

La perspective d'une nouvelle présidence de M. Thiers ne lui paraît acceptable à aucun degré;

"Si les républicains réussissent dans les élections prochaines en dépit de toutes les manœuvres et de toutes les pressions que l'absence totale du Parlement pendant trois mois permettra de pratiquer, quel est le triomphe que vous nous promettez? La réélection à la présidence du vainqueur de Paris, du bourgeois le plus féroce et le moins progressiste de France, de M. Thiers! C'est un progrès, dites-vous? Prenez garde que des progrès de ce genre ne soient, en réalité, que des reculades.

"Quoi qu'il en soit de l'avenir, et au moment où la grande lutte va s'engager dans le pays, il est juste de préciser et la situation présente et les responsabilités qui s'en dégagent. La situation est telle que l'opportunisme l'aura faite en une année et demie de parlementarisme. Les responsabilités de la défaite ou de la soi-disant victoire qui sortira des élections incomberont tout entières à l'opportunisme.

"Nous, radicaux, nous avons tout fait pour empêcher cette situation de se produire; ce qu'elle amènera ne nous est en rien imputable."

Le rapport au Sénat sur la dissolution.

Voici le rapport qui a été présenté au Sénat dans la séance du 20 par le rapporteur de la commission sur la dissolution.

M. Depeyre.—Messieurs, j'ai l'honneur de déposer sur le bureau du Sénat le rapport présenté par la commission que les bureaux ont nommée à l'effet d'examiner la proposition de dissolution.

Sur l'invitation qui lui en est faite par M. le président de la République, le Sénat est appelé à exercer la plus haute de ses prérogatives.

Dans le Message qu'il adresse au Sénat, M. le président de la République vous a fait connaître son intention de dissoudre la Chambre des députés, et il vous demande votre avis conforme, aux termes de la Constitution.

La commission que vous avez nommée vient vous présenter le résultat de ses délibérations. Pour apprécier les motifs de la résolution proposée au Sénat, il est nécessaire de retracer l'histoire des divers événements qui ont précédé cet acte de l'initiative présidentielle.

Le 17 mai, M. le Maréchal se séparait du ministère qui était présidé par l'honorable M. Jules Simon. Il usait ainsi du droit qui lui appartient de choisir ses ministres, et il faisait connaître les graves raisons qui l'avaient décidé à user de ce droit. Deux ministères s'étaient succédé, ministères à l'aide desquels le Maréchal espérait trouver pour le gouvernement l'autorité nécessaire pour lui assurer une part d'influence indispensable. Deux fois cette espérance a été déçue, et cependant la composition de ces ministères prouvait son désir d'éviter les dissentiments, d'écarter les conflits et indiquait clairement une pensée incontestable de conciliation, d'apaisement.

Le Maréchal désirait ainsi amener l'accord sur le terrain conservateur et empêcher la République de devenir un instrument pour la réalisation d'un programme menaçant pour les vrais intérêts du pays. (Protestations à gauche.)

Encore une fois, tous ces efforts ont échoué. On a pu dire un jour que c'était la majorité qui possédait le gouvernement, mais que le gouvernement ne possédait pas de majorité. (Bruit)

Telles sont les causes du dissentiment.

M. le président de la République a dû s'arrêter; alors fut formé le nouveau cabinet. Alors intervint la prorogation, elle fut malheureusement précédée par un manifeste signé de 363 membres de la Chambre des députés.

A gauche: Eh bien! où est le mal?

A droit: Ecoutez donc....

M. Depeyre.—Si des doutes pouvaient subsister sur le caractère de cette manifestation, ils seraient aisément dissipés devant les commentaires qu'en ont donné ceux qui l'ont signé.

Tel est le conflit sur lequel le Sénat a à statuer.

Après avoir constaté qu'aucun ministère ne pouvait subsister sans rechercher l'appui du parti radical, M. le président de la République déclare le désaccord et demande la dissolution de la Chambre des députés.

La commission, à la majorité de 6 voix contre 3, a pensé qu'il y avait lieu de répondre par un avis conforme à la proposition du président de la République.

M. le rapporteur, revenant sur le débat qui eut lieu au sujet du droit de dissolution, lors de la discussion des lois constitutionnelles, rappelle qu'on objectait que le président des Etats-Unis n'avait pas ce droit. Eh! bien, dit le rapporteur, voici ce que répondait l'honorable M. Dufaure à cette objection: il déclarait que la France avait besoin d'être gouvernée, et que ce serait une occasion naturelle pour le pays de manifester sa volonté.

Cette discussion a nettement déterminé le caractère de la prérogative confiée au président de la République. Le président constate le désaccord, il réclame l'avis du Sénat, et voici quel est alors le rôle du Sénat:

Le Sénat doit rechercher si le président de la République, en demandant la dissolution, obéit à un véritable intérêt public ou s'il cède à l'impatience du frein. (Interruption à gauche).

Tout ce que le président de la République a dit depuis son avènement au pouvoir, proteste contre cette dernière interprétation.

Le président de la République a obéi aux sentiments les plus généreux et les plus patriotiques, et à une conviction profonde en demandant la dissolution.

La majorité de la commission croit que le conflit ne saurait trouver une autre solution, et nous espérons que le président de la République trouvera dans les nouveaux mandataires du pays le moyen d'accomplir jusqu'à la fin sa noble mission. (Vive approbation à droite.)

Votre commission n'a pas été unanime dans son avis; trois collègues se sont séparés de la majorité; d'après eux, rien ne justifie la mesure proposée par M. le Maréchal. En effet, ont-ils dit, il n'y a pas de conflit entre la Chambre des députés et le président de la République.

Si le Maréchal croyait devoir se séparer de M. Jules Simon, ce n'était pas une raison pour proposer la dissolution. Ce n'était pas une raison non plus pour appeler au pouvoir des ministres dont les sentiments paraissent contraires aux institutions républicaines.

Les membres de la minorité ont également demandé que ferait le président de la République si les élections étaient contraires à ses désirs.

Il est aisé de répondre à ces objections. D'abord, sur la question du changement de ministère, quel ministre choisi dans les rangs où siège l'honorable M. Dufaure, eût été plus heureux que notre éminent collègue?

Il eût fallu aller chercher plus loin et sans doute remettre le gouvernement aux mains de ceux qui ont déjà pris le gouvernement de la Chambre.

Au sujet des institutions qui nous régissent, il y a lieu de déclarer que, jusqu'à l'heure où elles pourront être révisées, les lois constitutionnelles seront respectées.

Le Président de la République a dit fièrement et justement que nul en Europe ne doutait de sa parole.

Qui donc, aujourd'hui comme hier, ose en douter en France? (Applaudissements à droite.)

S'efforcer de faire croire à l'Europe qu'il y a en France un parti qui veut la guerre et de faire croire à la France qu'on nous menace à l'extérieur est une politique qui sera sévèrement jugée et ne trompera personne. (Vive approbation à droite.)

La France, les gouvernements étrangers le savent, désire aujourd'hui la paix avec autant d'énergie qu'elle s'opposait jadis à la guerre à outrance, à laquelle on voulait la pousser. (Approbation à droite.)

RÉSOLUTION.

La commission nommée par le Sénat propose la résolution suivante:

"Vu le Message de M. le Président de la République, en date du 16 juin, par lequel il fait connaître au Sénat son intention de dissoudre la Chambre des députés, et lui demande l'avis prescrit par l'art. 5 de la loi sur les pouvoirs publics.

"Le Sénat émet un avis conforme à la proposition du Président de la République."

La première partie du rapport a été écoutée, à gauche, dans un calme relatif; seuls, quelques énergumènes, irrités des applaudissements de la droite, ont essayé de déchaîner le tumulte, mais ils furent bientôt contraints au silence, grâce à l'énergie du président.

En descendant de la tribune, M. Depeyre est salué d'une double salve d'applaudissements.

THIERS, GAMBETTA ET MAC MAHON.—Le *XIXe Siècle* reconnait que Thiers et Gambetta sont loin d'être d'accord, mais il s'en console.

Ni M. Thiers ni M. Gambetta n'attendent rien de l'intrigue ni de la force. Ils n'arriveront au pouvoir que si le Parlement, né du suffrage universel, leur impose un devoir public; ils n'y resteront pas un jour, pas une heure, malgré la France: Qu'y feront-ils? Quelles idées y porteront-ils avec eux? Il est certain que M. Thiers et M. Gambetta ne sont pas du même avis sur un certain nombre de choses, sur le service militaire, par exemple, sur l'impôt, sur les traités de commerce; mais qu'importe, puisqu'ils sont fermement résolus l'un et l'autre à pratiquer le régime parlementaire dans toute sa droiture? puisqu'avec M. Gambetta comme avec M. Thiers le pays est certain de ne faire que ce qu'il voudra.

L'essentiel est que les deux hommes d'Etat que l'opinion publique met en première et en seconde ligne pour la succession du pouvoir sont également résolus à marcher avec la France et répugnent également à l'abominable idée de la faire marcher. M. Thiers, comme M. Gambetta, croit et proclame que les gouvernants appartiennent aux gouvernés et non les gouvernés aux gouvernants.

Nous pouvons donc compter, quoi qu'il arrive, que notre République aura pour chef un homme indépendant des superstitions monarchiques, exempt des préjugés ducaux et cléricaux, respectueux de la volonté nationale et assez bon Français pour préférer la France à lui-même.

Le *Moniteur Universel* espère que MacMahon sera le Washington de la république française:

Les républicains de France citent souvent l'exemple des Etats-Unis et prononcent avec admiration le nom de Washington. Qu'ils n'oublient donc pas que Washington ne fut le grand homme et le grand citoyen qu'a acclamé l'histoire, et qu'il ne fonda la République américaine que parce qu'il s'opposa aux doctrines démagogiques. Et c'est parce qu'il fait aujourd'hui de même, que le maréchal de Mac-Mahon ajoutera peut-être à ses autres titres de gloire celui de fondateur de la République française, dont ses adversaires amèneraient infailliblement la chute, si, par impossible, ils réussissaient dans leurs aveugles ou coupables desseins.

—Une actualité parlementaire:

La plupart des îles de l'Océanie ont aussi des petites constitutions, fabriquées par des commis-voyageurs naufragés.

Dans l'un de ces pays, la constitution a voulu, comme de juste, sauvegarder la responsabilité du souverain. Mais cette théorie savante était difficile à faire saisir aux députés de l'endroit.

Alors voici ce qu'on a imaginé:

On a fait un article 42 ainsi conçu:

"Dans le Parlement on ne pourra faire intervenir le nom du monarque qu'en le prononçant en entier, ainsi que l'exige le respect de la personne royale."

Or ce roi s'appelle:

Zoué Zoué Anandézoué-Rakartayakoué-Boué-Abdul-Rakam Ananzenopopati Panantosomo V.

C'est impossible à prononcer au courant d'une discussion, et le principe du pouvoir est toujours respecté.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

LA GUERRE EN ORIENT.

Londres, 7 juillet—A la Bourse de Londres le marché a été plat mais ferme pendant la semaine. Le rapport des défaites des Russes en Arménie et en Bulgarie a causé une baisse dans les valeurs en spéculation, lundi et mardi, ainsi que la nouvelle de la présence de la flotte anglaise dans la baie de Besika, mais cette baisse n'a été que momentanée, l'influence de la Bourse de Paris réagissant sur le marché.

Les opérations en Asie.

Erzeroum, 7 juillet.—On décrit ainsi la position des armées en Arménie: L'aile droite de l'armée turque fait face à l'aile gauche de l'armée russe, à Silissa. Frack est menacé par douze mille Russes devant Bayazid et vingt mille autres Russes marchent sur Ardahan. L'avant-garde de Muhktar Pasha est à quatorze milles de Kars.

On s'attend à une bataille à Kilissa et à Bayazid, et il est probable que Muhktar sera attaqué bientôt. Les deux armées sont approvisionnées avec la plus grande difficulté.

Le prince Gortschakoff sur la situation.

Vienne, 7—La *Presse* rapporte que le prince Gortschakoff, dans une entrevue avec un homme d'Etat distingué a déclaré qu'il n'avait accompagné le czar que pour s'occuper plus directement de la question Serbe et éviter de nouvelles complications européennes.

Il s'est opposé à la coopération de la Servie pour deux raisons: d'abord pour éviter toute intervention dans les affaires de la Servie de la part des Puissances qui, lorsque la paix sera conclue, auront l'occasion de protéger leurs intérêts.

Les Russes s'attendaient à plus de résistance de la part de la Turquie. Si une grande bataille peut être livrée en Bulgarie la question sera bientôt réglée; mais, si, au contraire, les Turcs se retirent derrière les Balkans, il y aura alors des délais inévitables et l'armée russe ne pourra s'approvisionner qu'avec la grande difficulté.

Les opérations en Bulgarie.

Londres, 7 juillet.—Le correspondant du Times, à Bucharest, dit que d'après les informations reçues de la Dobrudscha, il ne croit pas que les Turcs fassent une résistance bien effective sur la ligne de la muraille de Trajan.

Le correspondant en résumant la situation dit que les Turcs sont menacés devant par l'armée russe à Sistova, tandis qu'un corps s'avance dans la Dobrudscha pour les prendre par derrière.

Les Turcs se concentrent sur Shumla, afin de prendre par le flanc les Russes qui se dirigent sur les Balkans.

Les Russes continueront à avancer jusqu'à ce que les Turcs sortent de Shumla; alors il y aura une grande bataille en rase campagne.

On rapporte que tous les correspondants de journaux ont reçu l'ordre de quitter le quartier-général de l'armée russe.

Les garnisons de Silistria, de Varna et de Kustendja sont respectivement de 32,000, de 20,000 et de 10,000, hommes. En opérant contre la colonne russe dans le Dobrudscha, elles l'empêcheraient de coopérer avec l'armée du centre de la Bulgarie.

Il y a en outre l'armée de Suleïman Pacha, qui s'est embarquée à Antivari pour se rendre à Varna, ce qui portera le nombre des Turcs à cinquante mille hommes, tandis que les Russes n'ont pas trente mille hommes dans le Dobrudscha.

Une trève dans le Monténégro.

On rapporte que l'Autriche a obtenu une sorte de trève pour le Monténégro. Les deux armées continueront à rester sur la défensive.

NOUVELLES DE CUBE.

Havane, 7—Le chef des insurgés Moreson, qui a été blessé et fait prisonnier, a été fusillé à Remedios. On dit que plus de 180 insurgés ont été fusillés également après avoir été faits prisonniers. On n'a rien appris du général Martinez Campos et on a lieu de croire que ses opérations sont paralysées.

Les correspondants de journaux qui sont au quartier général gardent le silence.

WASHINGTON.

Les Indiens.

Washington, 9 juin—Le président Hayes est arrivé cette après-midi. Le secrétaire Schurz est parti pour le New Jersey.

Une dépêche du général McDowell dit que le général Howard considère la situation comme étant très grave et demande des renforts. Le général enverra immédiatement le second régiment d'infanterie et a déjà ordonné aux troupes stationnées au fort Jama et au camp d'Indépendance de se joindre, en toute hâte, au corps du général Howard.

San Francisco, 7—Des dépêches de Portland, Orégon, en date du 4 juillet, rapportent que le colonel Whipple, commandant un bataillon de troupes et quelques volontaires, a rencontré la bande de "Looking glass" à Clear Creek, vers sept heures du matin. Les Indiens ont commencé le feu, mais ils n'ont pas tardé à s'éparpiller dans toutes les directions.

Le colonel Whipple a capturé leur camp, et ayant détruit toutes leurs provisions, il a amené avec lui mille chevaux. Il n'y a pas eu de soldat de tué ou blessé.

Le capitaine Elliott, des Idaho Rangers a capturé quarante chevaux et soixante-quinze bœufs appartenant à la bande de Joseph, après une escarmouche à Niwoha. Il ne sait pas le nombre des tués parce qu'il a été obligé de battre en retraite. Les Indiens sont stationnés entre les rivières Snake et Salmon. On évalue leurs forces à neuf cents hommes parfaitement armés.

Les troupes se concentrent dans la vallée de Walla Walla. Le colonel Perry avec trente hommes a été attaqué par des Indiens hostiles. Le lieutenant Raines, dix soldats et deux citoyens ont été tués. Le colonel Whipple est arrivé fort heureusement au secours du colonel Perry et a repoussé les Indiens.

Le combat a recommencé plus tard et continue toujours.

Une dépêche reçue à Walla-Walla dit que le chef Joseph a attiré le général Howard de l'autre côté de la rivière Salmon et s'est placé entre lui et les troupes qui sont à Lapova.

Wells, Anderson & Cie.

Washington, 7—Le Président ne croit pas qu'il doive se placer entre les lois de la Louisiane et les criminels qu'elles atteignent.

Frank Richardson, télégraphiant au *Sun* de Baltimore, dit que la seule chance de salut pour Wells et pour Anderson est de prendre la fuite et d'obtenir du Président une mission à l'étranger.

Le gouverneur Hampton.

Un journal de New York dit que le gouverneur Hampton et l'avocat-général Conner partiront probablement aujourd'hui pour la Caroline du Sud, ayant accompli leur mission.

Le gouverneur Hampton avait obtenu de plusieurs capitalistes de New York un emprunt de cent mille piastres afin de subvenir aux frais immédiats, mais avant de partir il a reçu une dépêche l'informant que cet emprunt ne serait probablement pas nécessaire.

Un article à sensation.

New York, 7 juillet—Une dépêche spéciale de la Nouvelle-Orléans au Times porte que la mise en accusation des membres de l'ex-Bureau de Retours est l'œuvre du parti anti-Nicholls, qui vise à mettre Nicholls dans l'obligation de protéger Wells, Anderson et Cie.

Le but de ce parti est de diriger la poursuite avec vigueur afin de rendre les accusés aussi odieux que possible, et dans le cas où le gouverneur les gracierait, de mettre celui-ci en accusation dans le but de le déposer.

Une dépêche spéciale de Washington à la *Tribune* dit que la mise en accusation des membres du Bureau des Retours est considérée comme ayant une grande importance politique. Les partisans de l'administration sont indignés.

Les politiciens de la Louisiane.

L'ex-marshal Pitkin est ici pour deux jours. Il dit qu'il ne demande pas de place et il annonce qu'il fera des discours dans la prochaine campagne électorale.

Une dépêche spéciale au *Sun* de New York dit que les deux candidats qui ont le plus de chance de succès, en ce qui regarde la mission au Brésil, sont le juge Levissée de la Louisiane et l'avocat Harris du Mississipi, tous les deux des républicains natifs du Sud.

Indications atmosphériques.

Washington, 7.—Pour les Etats à l'ouest du golfe, léger changement dans la pression atmosphérique, vent variable temps, clair ou partiellement couvert.

Vol de Banque.

Whitehall, New York, 7 juillet—Sept ou huit voleurs masqués sont entrés hier soir dans la banque de Keeseville et après avoir garotté le gardien, ont enlevé quinze mille piastres en billets et cinquante mille piastres en valeur.

BULLETIN MARITIME.

New York, 7 juillet—Arrivé, le Wisconsin.

Arrivé à destination, Heinrich Von Schroder, Savannah, Transit, Fredmand, Winona, Brave, Laurmel, Holden, Tobacco, Hermann, Hazleburg, W. J. Whing, Illpotor, Algeria, Pereire.

Passe du Sud-Ouest, 6 P. M.—Pas d'arrivage et pas de départ.

Port Eads, 7, 6 P. M.—Pas d'arrivage et pas de départ.

Port Eads, 7, midi—Arrivé: steamship Hudson, de New York.

Pas de départs.

Passe du Sud Ouest, 7, midi.—Arrivé: brick mexicain Constantine, de Tampico.

Pas de départ.

Marchés étrangers.

Liverpool, 7, midi—Coton calme et sans changement; middling uplands 6⅛d, middling Orléans 6¼d, ventes 4000 balles; 500 pour la spéculation et l'exportation; recettes 6700, coton américain 5800: à livrer, 1/32 plus haut.

Uplands, low middling clause, livraisons de juillet et août 6 3/32 à 6⅛, août et septembre 6 5/16, septembre et octobre 6 ⅜, octobre et novembre 6 13/32, nouvelle récolte, expédition de novembre et décembre, par voiliers, 6 5/16d.

Liverpool, 7, 2:30 P. M—Ventes de 2000 balles, coton américain; à livrer, ferme uplands low middling clause, à livrer en juillet et août 6 1/4 d., septembre et octobre 6 13/32 d, novembre et décembre 6 3/8.

Londres, 7, 2 P. M—Consols 94 9/16. 2:30 P. M—Consols 94 9/16; taux des rues 1 3/4, qui est de 3/4 au-dessous des banques.

Paris, 7, 2 P. M—Rentes 107 fr 40 c.

Tableau des Banques.

New York, 7.—Les emprunts ont augmenté de $1,625,000; les espèces ont augmenté de $3,750,000; les Legal Tenders ont diminué de $2,000,000; les dépôts ont augmenté de $4,350,000; les fonds de réserve ont augmenté de $750,000

Argent, Stocks, &c.

New York, 7—L'or a ouvert à 105¼.

New York, 7—Midi—Stocks plus bas à l'ouverture, mais plus fermes après le premier bureau; argent 1 à 1½; or 105¼ à 105⅜; change—long 4.88, court 4.90; Gouvernement fermes avec une bonne demande. Bons d'Etats calmes.

New York, 7—après-midi—Argent facile à la clôture à 2; sterling 8; or 105⅜; bons du gouvernement fermes, nouveaux 5 112⅛. Bons des Etats calmes. Stocks calmes mais fermes. Reliquat à la sous-trésorerie: en or $81,556,900, en billets $48,257,319. La sous trésorerie a payé $41,200 sur l'intérêt et $159,000 sur les bons. Recettes de Douane $151,000.

Marchés américains.

New York, 7—Coton. recette nettes 106, recettes brutes 100. La Bourse au coton a fermé, consolidé, recettes nettes 855, exporté pour la Grande Bretagne 2256, Continent 1256.

New York 7 au soir. Bourse au coton fermé, cote nominal.

Farine en hausse; blé 2 à 3c. plus haut mais calme; mais ¼c. meilleur; pork calme $14,25 à $14,30; graisse calme raffiné 9,12½ à 25; esprit de térébenthine ferme 31¾; résine calme $1,90 à $1,95 pour le clarifié; frêt lourd.

BULLETIN FLUVIAL.

Memphis, 7.—Rivière stationnaire—23 pieds 11 pouces—Parti le Belle of Texas, rivière Arkansas; le Ruth pour White River, le Shinokie, Cincinnati.

Vicksburg, 7.—Le fleuve a baissé de 2 pouces—Montant, le Maude, le Katy, le A. C. Donnally. Arrivés l'Alice Brown.

Shreveport, 7—La rivière a baissé d'un pouce.

Cincinnati, 7—Rivière, 14 pieds et demi—montant. Parti, le Thos. Sherlock, N Orléans.

Cairo, 7—Arrivé, le Yaeger, N. Orléans. La rivière a 28 pieds 2 pouces.

Pittsburg, 7—Rivière, 2 pieds 7 pouces—baissant.

Evansville, 7—La rivière baisse. Montant, le Golden City.

St-Louis, 7—Parti, le Port Eads et ses barges pour la Nlle Orléans; le Capitol City, Vicksburg. Le fleuve a baissé de 6 pouces.

Le meilleur café de Rio grillé et moulu à 30 cts la livre au grand dépôt de Thé, 5 rue du Camp.

L'OPINION DE LA FRANCE EN 1876.—Aux affirmations de M. Gambetta sur le républicanisme du pays, la *Gazette de France* riposte par le décompte des suffrages exprimés en 1876.

Voix républicaines	4,001,265
monarchistes	1,811,949
bonapartistes	1,396,888
Total	7,210,102

Soit: 4,001,265 voix républicaines contre 3,208,839 voix antirépublicaines, sur plus de 10 millions d'électeurs inscrits.

On voit qu'il y a loin des 4 millions de suffrages aux 7 millions que M. Gambetta attribue à son parti.

Entre les voix républicaines et les voix antirépublicaines, il y a un écart de 703,428 voix seulement.

Il suffit, aux prochaines élections, de déplacer 396,719 voix pour déplacer la majorité.

FAUSSES NOUVELLES—Quelques journaux ont cru pouvoir annoncer que le premier régiment du génie venait d'être envoyé en Algérie à cause de ses sentiments républicains. Or, ce même régiment est, aujourd'hui, de service à la Chambre.

—Le *Radical* a publié, ce matin, une prétendue lettre que le Maréchal aurait adressée à M. Thiers, après la défaite de la Commune, et dans laquelle il assure, avec serment, de sa reconnaissance et de son dévouement.

L'*Agence Havas* publie à ce sujet la communication suivante:

"Paris, le 20 juin 1877.

"La lettre du Maréchal de MacMahon que publie ce matin le *Radical*, est complètement apocryphe.

"Des poursuites sont dirigées contre le *Radical*."

—Une élection d'un conseiller général vient d'avoir lieu dans le canton d'Aurignac (Haute Garonne), le 17 juin 1877. M. Edmond d'Encausse de Labatut, conservateur, principal propriétaire du canton, neveu de M. le comte de Villèle, ancien ministre, a été élu par 1,987 voix sur 2,023 votants.

—Le message du président de la République et la déclaration de M. de Fourton ont été affichés dans toutes les communes.

Le *Soir* dit que les affiches reproduisant le message du président de la république au Sénat et le discours par M. de Fourton à la Chambre ont été arrachées ou lacérées, notamment au coin de la rue de l'Arcade et du boulevard Haussmann et sur les murs de l'église Saint-Eustache et de la Halle.

Le *Soir* ajoute que des mesures seront prises contre les individus qui pourront se rendre coupables désormais de pareils actes.

La soirée d'hier a été aussi calme que les précédentes. Les promeneurs n'étaient pas plus nombreux sur les boulevards qu'en temps ordinaire.

Orthez, 18 juin—M. de Fourton vient d'accomplir un acte de haute réparation qui est approuvé ici, par tous les honnêtes gens.

Les honorables MM. Blanc, maire et adjoint d'Orthez, injustement suspendus par M. Jules Simon, ont été remplacés à la tête de la municipalité par arrêté ministériel. Le *Figaro* a déjà parlé de cette affaire.

M. le baron de Mathan, notre sous-préfet, a convoqué le conseil municipal pour lui annoncer la bonne nouvelle et a réintégré les deux honorables magistrats dans leurs fonctions.

L'ALLEMAGNE ET LES PARTIS EN FRANCE.—Une des manœuvres familières à la gauche consiste à se recommander de la bienveillance de la presse étrangère. Nous ne pensons pas, néanmoins, que les journaux à la dévotion de M. Gambetta reproduiront le passage que *Paris-Journal* extrait de la *Gazette de Cologne* du 17 juin.

Que Mac-Mahon et le 16 mai 1877 triomphent, ou bien que ce soit M. Gambetta et le 4 septembre 1870, l'Europe devra veiller plus que jamais à ce que la crise orientale ne soit pas suivie d'une crise occidentale. Le 16 mai marque le point de départ d'une nouvelle situation de l'Europe vis-à-vis de la France. Or, il est d'autant plus nécessaire de prendre position que les ultramontains annoncent un bouleversement de toute la civilisation moderne; mais c'est tout aussi nécessaire surtout pour l'Allemagne, de prendre position vis-à-vis de l'autre côté, car l'Allemagne ne peut et ne doit jamais oublier que Gambetta est le dictateur de Tours, ce grand preneur de revanche juré de la France, et que, même au moment où tout son parti veut refuser de voter des subsides au 16 mai, il a obtenu de la commission que les républicains consentent solennellement à toutes les dépenses nécessaires pour continuer les gigantesques armements de l'armée, de la flotte, des forts, etc....

—On nous communique quelques extraits d'un nouveau *Dictionnaire philosophique*.

Diriger.—Regarder travailler les autres.

Collaboration.—Acte par lequel deux personnes s'associent, l'une pour faire le travail, l'autre pour faire les critiques.

Si toutes les définitions répondent à ces deux-là, ce *Dictionnaire philosophique* justifiera pleinement son titre.

—Nous avons donné les détails du procès monstrueux qui vient de se dérouler pendant de longues audiences devant la Cour d'assises de Naples: l'affaire de la malheureuse jeune fille empoisonnée par son amant, l'employé Salvator Daniele, puis coupée en morceaux et expédiée à Rome, dans une malle où l'on découvrit plus tard ces horribles débris.

La Cour d'assises de Naples a rendu son verdict dans cet épouvantable procès.

Salvator Daniele a été condamné à mort.

—On cite souvent des mots d'enfants des villes, fabriqués presque toujours par des journalistes, et assez raffinés pour la plupart. En revanche, en voici un bien *nature* d'un jeune paysan.

C'est au catéchisme.

—Jean Pierre, demande le curé, dis-moi les principales fêtes de l'année.

L'enfant cherche.

—Il y a Pâques.... il y a Noël.... il y a la Toussaint....

—Et puis encore?

—Et puis, m'sieu le curé, et puis.... quand nous tuons notre cochon!

—La question des blondes et des brunes...

On causait au cercle de l'éternelle question de la préséance des brunes ou des blondes, et, comme d'ordinaire, chacun se décidait suivant son goût, sans donner à l'appui de son opinion d'argument bien décisif.

M. de C.... écoutait en souriant.

—Et vous? lui demanda-t-on enfin.

—Pour moi, dit-il, je crois à la supériorité des blondes. J'ai une raison: c'est que ma préférence pour elles, que j'ai toujours eue, a persisté, bien que ce soit la couleur de ma belle-mère.)

—Un député, qui avait hier du monde à dîner, laisse échapper un mot mal sonnant.

—Ah! ça, mon ami, lui dit sa femme, d'un ton de doux reproche, tu te croiras donc toujours à la Chambre!

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 7 juillet 1877.

Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances
7 Juillet	1,127,722 98	240,805 10
Même temps la semaine dern.	764,326 40	188,585 13
Total de la semaine dernière	5,876,323	976,858 04
Total de la semaine préc.	4,996,716 97	682,413 18

Nous devons à l'obligeance de M. I. N. Maynard, directeur du New Orleans Clearing House, le rapport suivant sur l'état des banques associées, à la clôture des affaires du vendredi, 6 juillet 1877:

Ressources:	
Espèces	567,820 78
Currency	3,245,877 40
Echanges du Clearing House.	1,127,722 97
Chèques sur d'autres banques et banquiers de la ville	20,810 38
Change américain et étranger	3,757,061 84
Dû par des banques et des banquiers éloignés	230,237 96
Prêts et escomptes	11,280,017 80
Autres actifs comptant	3,764,996 09
	$23,794,945 22
Passif:	
Circulation	$ 933,222 50
Dépôts	13,410,814 71
Dû à des banques et banquiers éloignés	1,633,101 18
Autres passifs comptant	573,382 62
	$16,549,521 01

Comparé avec la semaine dernière.

	Augmentation.	Diminution
Espèces	$35,000	
Currency		$75,000
Prêts	$190,000	
Dépôts	$20,000	

Nous continuons de coter:

Les excellents billets de commerce à 8 à— pour cent par an; le No. 1, à 10 à—le No 2, à 12 à 15, les prêts reposant sur des garanties collatérales, à—à 8; le papier hypothécaire de premier ordre, à 8 à 9½, et ceux de second ordre à 10 à 12.

L'or a ouvert à 105¼ à 105⅛ contre 105⅛ à New York et fermé aux taux d'ouverture, sur les deux places. Les ventes n'ont pas excédé $17,000, dont $3,000, $5,000 et $9,000 à 105⅛.

Il s'est déclaré une légère hausse dans le change étranger. Les seules opérations annoncées sont: 1500 de livres de banque à 513, et 1000 do, à vue, à 515½.

A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 508 à 509½; les traites des banques, — à 513½; le taux des banques aux comptoirs à — à 514; les francs, à 4.93⅞ les traites de commerce et nominales celles des banques.

Le change de commerce, à vue, sur New York a acquis un peu plus de force. Les transactions embrassent $40,000 en change de commerce et de banquiers à ⅛ pour cent d'escompte, $25,000 de banquiers à 1/16. Une vente de $10,000, en change de commerce, sur Providence, a eu lieu à 3/16 pour cent d'escompte.

Les banques ont continué de tirer des chèques sur New York à 1/4 pour cent de prime. Le change de commerce, à vue, a encore été coté à ⅛ pour cent d'escompte à pair.

N. O. Stock Exchange, 7 juillet 1867.

1er appel 11 a. m.

600 Per diem warrants		83¼

Après 1er appel.

6 actions N. O. City R. R. Co		$145 50
20 do Citizens Saving Bank		115 —
4 do Factors' & Traders Ins. Co		99 50
18,000 State Consols		75 —
5,000 Premium Bonds		35⅛
500 Per diem warrante		83—
6,000 do		84⅛

Rien de nouveau dans les actions.

Les consolidés de l'Etat ont encore été cotés à 76 à 76 1/4.

Les bons à prime ont été plus forts. Taux de clôture 35 1/4 à 35 3/8.

Le scrip de la ville à été coté à 34 à— celui de 1874, à 38 à 40, celui de 1875. On n'a pas annoncé de ventes de scrip de 1876.

Les coupons (de la ville) à moitié payés ont été à 35 1/2 à 36; les mandats de l'Etat à 83 3/4 à 84 0/2.

OR AMERICAIN ET ETRANGER.

Or américain	104⅜ @	105⅛
Argent américain, nouvelle émission	— @	escomp
Piastres mexicaines, Or	— @	—
Pièces de 5 francs, valeur en or	95 @	—
Pièces de 20 francs, valeur en or	$3.50 @	—
Souverains	4.80 @	—
Pièces de 10 thalers	— @	7.86
Doublons espagnols	15.40 @	15.50
Doublons patriotes	15.30 @	15.35
Doublons mexicains	15.35 @	15.45
Pièces de 12 pesos mexicaines	15.35 @	15.40
Or de l'Amérique du Sud	95 c. par peso.	
20 marcs prussiens	4.60 @	4.75
Or de la Californie	5 p. o/o escompte	
Argent américain, poids léger	9 p. o/o	—
Or américain mutilé	10 p. o/o d'escomp	

NOTE—Le tableau suivant est le relevé hebdomadaire des cotes du New Orleans Stock Exchange.

ACTIONS ET BONDS.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demandé
Canal & Banking Co.	100	—	97
Citizens	100	75	77½
Citizens Savings Bank	100	—	—
Germania National	100	114	120
Hibernia National	100	—	—
Lafayette	50	—	—
Louisiana Savings	100	—	—
Louisiana National	100	—	110
Mechanics' & Traders	20	10	—
Metro. Loan and Savings	100	—	—
Mutual National	100	—	—
N. O. National	100	—	—
People's	50	44½	45½
Southern	50	—	—
State National	100	70	72½
Union National	100	75	—
Workingmen's	25	18½	19

Compagnies d'Assurances.			
Crescent Mutual Insurance	100	75	80
Factors and Traders Ins	100	—	99½
Firemen's	50	—	—
Germania Insurance Co	100	—	55
Hibernia Insurance	100	—	72
Home Insurance	40	20	—
Hope Insurance	100	—	83½
Lafayette	70	—	—
Merchants Mutual	100	42	45
Mechanics' & Traders' Ins	100	79	—
N. Orleans Insurance As	30	22½	—
New Orleans Ins Co	50	35½	40
Sun Mutual Insurance	100	99½	100½
Teutonia	100	—	—
Union Insurance	100	—	—

Chemins de fer Urbains.			
Carrollton	100	116½	118
Crescent City	50	12	20
Canal & Claiborne	100	5½	9
New Orleans City	100	145	—
Orleans	100	24	—
St. Charles Street	50	77½	78½

Actions Diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	—	—
Crescent City Oil Co	100	112	—
C. City Slaughter House	50	22½	—
Carondelet Canal & Nav Co	100	8	—
Cal. Sulphur Mining Co	50	—	—
Imp. Bonded Warehouse	100	20	—
Jeff. City Gas Light Co	100	—	—
Louisiana Ice Manu. Co	50	—	18
Louisiana Levee Co. ord'y	10	—	1 15
Louisiana Levee Co. préféré	15	—	—
Louisiana State Lottery Co	100	90	—
Louisiana Oil Company	100	110	115
Levee Steam Cotton Press	100	—	40
La. Cotton Tie Co	100	—	—
Lamm's Fireless Engine Co	100	—	1¼
Gas Company	100	108⅛	109⅛
N. O. Sanitary Fertil. Co	20	—	—
N. O. Wreck & Salvage Co	50	—	—
Odd Fellows Hall	50	—	—
Sugar Shed Company	50	—	92
St-Charles Hotel	25	—	—
Stern's Fertilizing Co	50	—	—
Varieties Theatre Asso	1,500	—	240

Nouveaux Bons d'Etat.			
Consols 7 p. c		76	76¼

Bonds de Ville.	d'échéance	Offre	Demandé
Premiums	—	35¼	35⅜
Issued 1875			
Premium drawn numbers	—	—	—
Consolidated	1892	40	41¼
Issued 1852			
Wharf Improvement	1880	—	—
Issued 1870			

Bonds Divers.	échéance		
Canal & Claib. St. 1r mort.	1879	—	—
O C Slaughter H. mortgage	1881	—	—
Jefferson City Gas Light Co	1880	—	—
Louisiana Levee	1891	40⅛	—
St Charles Hotel, mort.	1880	—	—
New Orleans, St. Louis & Chicago R. R.			
Jack. R. R. 1st mort.	1886	—	—
Jack. R. R. 2d mor. coup.	1890	90½	—
Jack. R. R. 2d mor. debt B.	1890	—	—
Jack. R. R. cons, gold	1912	—	—
Miss. Cen. R. R. 1st mort.	1884	—	—
Miss. Cen. R. R. 2d mort.	1886	72¼	—
Miss. Cen. R. R. Cons. gold	1912	—	—

Certificates et Warrants.			
City Scrip 1874		32	34
1875		37	39
1876		22	23
Half paid Coupons		35	36
Legislative Warrants, 1877		81½	84

Police certificates.		Offre	Demandé
Octobre, 1874		30	32
Novembre, 1874		30	31
Décembre, 1874		30	37
Novembre, 1875		61⅛	37¼
Décembre, 1875		37⅛	37¼
Octobre, 1876		75	75
Novembre, 1876		42	45

School certificates.			
Octobre, 1874		31	33
Novembre, 1874		31	33
Décembre, 1874		31	33
Aout, 1875		65	70
Septembre, 1875		—	—
Octobre, 1875		33	35
Novembre, 1875		33	35
Décembre, 1875		33	36
Septembre, 1876		85	90
Octobre, 1876		50	55
Novembre, 1876		22	27½
Décembre, 1876		22	25

1 Previous to July 1 1876. 2 Sans Dividende. 3 Avec Dividende. 4 Sans Coupon. 5 Avec Coupon. *Since July 1, 1876.

BULLETIN COMMERCIAL.

Samedi soir, 7 Juillet 1877.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui embrassent 1900 balles à des prix qui ne nécessitent pas d'autre changement qu'une réduction de ⅛ sur les chiffres du low middling.

BASE DE CLASSIFICATION AMERICAINE.

Cotes générales.		Cotes de l'Exch.
Inferior	7½ à 8½	—
Low ordinary	9⅛ à 9½	9⅜
Ordinary	9⅝ à 10—	9⅞
Strict ordinary	10⅛ à 10¼	—
Good ordinary	10¼ à 10½	10⅜
Strict good ord.	10½ à 10⅝	—
Low middling	10⅞ à 11—	11—
Strict low mid.	11⅛ à 11¼	—
Middling	11⅜ à 11⅝	11⅝
Strict middling	11½ à 11⅝	—
Good middling	11⅞ à 12—	12—
Middling fair	12⅛ à 12⅜	12½
Fair	12⅝ à 12⅞	—

L'Exchange porte à 17,035 le montant de balles embarquées, dont 7,662 pour Liverpool, 8,939 pour le Hâvre, et 434 pour les ports de la côtes, laissant dans les presses, d'après calcul fait à midi, 40,282 balles dont une partie est seulement en vente.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

Stock en mains, le 1er septembre 1876 balles	29,277
Arrivé depuis le der. état. 16	
Précédemment	
Total	
Exporté aujourd'hui... rien	
Expédié précédemment	
Stock sur place et à bord non expédié	57,069
Stock (même temps l'année der.	55,363

TABAC—Il n'a été vendu aujourd'hui que 4 boucauts. Montant de boucauts en vente 7150.

Inferior lugs	— @ —
Low lugs	4 @ 4½
Medium	5 @ 5½
Good to Fine	5½ @ 6½
Low Leaf	6½ @ 7½
Medium	8 @ 10
Good	10½ @ 12
Fine	12½ @ 13½
Selections	14½ @ 16

Reçu depuis hier soir 26 boucauts. Pas d'expédition. Stock en mains, 10,466.

SUCRE—Pas de recettes ce matin. Les côtes du marché sont les suivants: good common à fair 9⅝c. la livre; fully fair, 9⅞ c.; prime à strictly prime, 9⅞ c.; choix 10¼ c.; seconds, 9 à 10¼ c.; centrifuge, 10 c.; jaune clarifié, 11 c.; blancs off 11½ à 11⅝c.; blancs, 11¾ à 12 c.

MELASSE—Pas de recettes ce matin. Nous cotons: Commune non en fermentation 45c. le gallon, 20 et 30 inférieure, et 33 à 35 fair.

FARINE—Les recettes aujourd'hui s'élèvent à 114 barils et les ventes à: 575. Les prix sont comme suit, Commune $4 à 4,50 le baril; superfine $5,25; double extra $6, à 6,25; low treble extra $6,50 à $6,75; good do., $7 à $7,50; choice do, $8,50 à $9,50; choix extra $9,75 à $10; fancy, $10 à $10.25.

VIANDES SALEES SECHES.—Epaules 5¾ c. la livre; au détail 5⅞.

GRAISSE—En tierçons, 8¾ à 9 c. la livre; en barillets 9⅛; au détail, ces prix sont ½c plus élevées.

JAMBONS—Le choice sugar cured vaut 10¼ à 11 c. suivant la grosseur.

BACON—Epaules 6¼ à 6⅜c. la livre; clear rib sides 8⅛ à 8⅜, clear sides 8½; au détail, épaules 7; clear rib sides 8⅝, clear sides 8⅞ c.

PORC—Mess $14,50 le baril. Au détail $15,50.

WHISKEY—Rectifié $1,05 à $1,10 le gallon; au détail, ces prix sont 5 et 10 c plus élevés.

MAIS—Vendu, 1 250 sacs, dont 300 mêlé à 60c. le boisseau; 150 et 800 jaune à 62c.

AVOINE—Choix, 47c le boisseau.

SON—$1 à $1,07½ c les 100 livres.

FOIN—Prime $16 le tonneau. Choix $19. Pas de ventes.

LAINE—Nous cotons: Burry, 12 à 16 c la livre; Louisiana clear, 22 à 23c; clear lake, 29 à 30.

MOUSSE—La mousse grise vaut 2 à 2¼ c. la livre, mêlée, 3 à 3½ c; noire, 3¾ à 4¼.

VOLAILLES.—Les grosses volailles de l'Ouest $4,50 à $4,75 la douzaine; les poulets $2 à $3,25; les canards $5,00; les oies $5; les dindes $12. Les grosses volailles de la Louisiane $3 à $3,50; les poulets $1,50 à $2,50; les canards $4,00; les oies $5 à $6; les dindes, $10 à $12.

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest et de la Louisiane valent de 10 à 12c la douzaine.

BEURRE — Nous cotons: Western Creamery fine 24 à 25 c. la livre; Western Creamery good 20 à 22 c.; dairy good de l'Ouest 16 à 17; le good repacked 15 à 16; fair repacked 13 à 14; le Creamery selection de New York 25 à 26; New York fine 23 à 24; New York dairy fine 24 à 25 le good do. 21 à 22, do fair 18 à 20.

POMMES DE TERRE, &c.—Celles de la Louisiane valent de $2 à $3 le baril; les oignons $4,50.

CAFE—Ordinaire, 17¼ à 17¾ c. (or) la livre, fair 19½ à 19⅝; good 20¼ à 20½; prime 20⅞ à 21 c. Au détail, ordinaire, 17¾ à 18 c. (or) la livre; fair 20 à 20¼; good 20¼ à 21; prime 21¼ à 21½.

SEL—Nous cotons: Coarse à 90 c. le sac, du $1,10 à $1,12½, livre; Turks Island nominal à 90 c. le sac.

RIZ—Louisiana No 2, 4 c. la livre; Louisiana ordinary 5⅛ à 5¼ c.; fair, 5½ à 6 c.; good 6¼ à 6¾; prime 6¾ à 6⅞; strictly prime 6¾ à 7 c.

PEAUX—Les peaux vertes de la campagne valent de 8½ à 9 c. la livre; salées sèches 13 à 14; dry flint 14 à 15; steer hides des abattoirs de plus de 55 livres, 10½ c. de 70 à 84 livres. 11 c.; au dessous de 70 livres, 9½; peaux de vache 11½; kips, de 20 à 24 livres, 9½; de 25 à 30 livres, 9½; peaux de veaux, 50 c. pièce.

Marché aux Bestiaux.

Opérations de la semaine.

	Arrivé.	Vendu.	Stock.
Bœufs du Texas	1573	1138	1304
Veaux	1525	1073	491
Cochons	250	206	169
Moutons	201	294	10
Vaches à lait	10	10	27

PRIX DES BESTIAUX.

Bœufs du Texas, nourris au mais, 1re qualité par livre	4½ @	5
Bœufs du Texas, nourris au mais 2me qualité, par livre	— @	$5
Bœufs du Texas, choix, par tête	$35	@45
do 1re qualité	$—	@35
do 2e qualité	$25	@35
do 3e qualité	$15	@18
Bœufs nourris au mais, 1re qualité, par lb brute	—	@ —
Bœufs nourris au mais, 2e qualité, par lb brute	—	@ —
Cochons de l'Ouest, par lb brute	5¼	@ 6
Cochons du Texas, par lb brute	—	@ 5¼
Commun	"	à 5
Moutons, 1re qual. par tête	$ 5	@ 6
do 2e do do	$ 3	@ 4
do 3e do do	$ 2	@ 3
Vaches laitières, 1re qualité, par tête	$75	@90
Vaches laitières, 2e qualité, par tête	$50	@70
Vaches du Tex. avec veaux	$—	@—
Veaux, par tête	$ 8	@12

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 7 JUILLET 1877.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship (ang) Teutonia, King, Liverpool
Goelette (mex) Josefina, Becà, Laguna

ARRIVES.

Steamship Hudson, Gager, New York
Navire Gov Morton, Davis, parti d'ici pour Grimsby, revenu en détresse.
Navire (esp) Angelita, Alsina, Havane

BATEAUX A VAPEUR.

Geo Spangler, Smith, de St-Martinville
Acht Young, Ramson, du haut du fleuve
Ella Hughes, Lafferes, de Lockport
Isabel, O'Pry, du bas du fleuve
Belle Albert, Hotard, du Bayou des Allemands

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—Par steamship Teutonia—2300 balles coton, divers à ordre
LAGUNA—Par goelette Josefina — divers à ordre

IMPORTATIONS.

NEW YORK—Par steamship Hudson—Marchandises assorties à ordre

REÇU DE L'INTERIEUR.

ST-MARTINVILLE—Par steamer G Spangler—27 balles coton 59 boucauts sucre, 2 barils, mélasse divers à ordre

HAUT DU FLEUVE—par steamer R Young—divers à ordre

LOCKPORT—Par steamer Ella Hughes—67 sacs riz brut, 5 barils riz, divers à ordre

BAS DU FLEUVE—Par steamer Isabel—divers à ordre

BAYOU DES ALLEMANDS—Par steamer Belle Albert—divers à ordre

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS R. R.—23 sacs riz brut, 1 demi baril mélasse, divers à ordre

NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—50 boucauts sucre, divers à ordre

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—divers à ordre

N. ORLEANS, ST.-LOUIS & CHICAGO R. R. divers à ordre

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

S. S. Hudson, Gager	Parti 30 juin
S. S. New York	Parti 30 juin
Barque Halcyon, Bardie	parti 22 juin
Barque Mary C Hale, Higgins	parti 8 juin

LIVERPOOL

Barque Daniel Draper, Sedergly	parti 24 juin

SHIELDS, (ENG)

Barque Prussse, —	partie 14 juin

HAVRE.

Navire Lizzie Moses, Cox	Parti 14 juin

MARSEILLE

Brick Aurora, Messina	en chargement 26 juin

ROUEN.

Barque Geo. W. Sweeney, Hewitt	partie 2 juin

BORDEAUX

Barque Alphonse et Marie, Privat, en chargement	28 mai
Barque Léopold et Marie, Lescally, en chargement	2 mai
B'que St-Sénévière, Durant	Partie 20 mai

Agence pour Moulin à Coton "Eagle Cotton Gin," Moulins à Sucre, et Machines EN GENERAL.

W. L. CUSHING,

61 . . . RUE ST. CHARLES . . . 61

AYANT de nombreuses agences des principaux fabricants du Nord et de l'Ouest et faisant toutes nos affaires exclusivement sur commission les acheteurs obtiendront toujours l'avantage de la réduction de prix faite par les maisons que nous représentons, car toutes les machines se vendront aux prix de fabriques.

Nous avons, dans nos entrepôts et dans nos magasins, le plus fort stock et la plus grande variété de machines qui se puisse trouver aux Etats-Unis. Machines à vapeur de Stedman & Co, chaudières, moulins à scie, presses à coton, vis Newell à coton, machines à dessèchement, tèches, poulies, pompes à vapeur et toute espèce de machines.

Moulins à sucre, de Victor; évaporateurs de Cook; moulins Queen of the South de Straub, à égréner le maïs; machine portatives d'Ames, moulins à scie, chaudières à sucre; pompes à vapeur, de Knowle; moulins Eagle à égréner le coton, vis Newell à coton, presses à coton de Brooke, presses à coton d'Ingersoll, presses à coton des planteurs, presses à coton de Hart, presses à coton de Reynolds, presses à coton de Nesbett, presses à foin, toute espèces de scies, tuyaux de gaz, machines à travailler le bois, machines à merreins, machines à jauger, à vapeur, moissonneuses, TOUTE ESPECE DE MACHINES D'HABITATION ET DE MOULINS A SCIE, aux plus bas prix du comptant.

Demandez les circulaires qui donnent la description de ces machines.

W. L. CUSHING, Nouvelle-Orléans.
W. L. CUSHING & MOORE, Galveston.

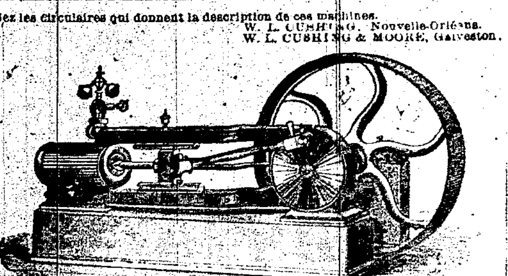

Stationnary Steam Engines.

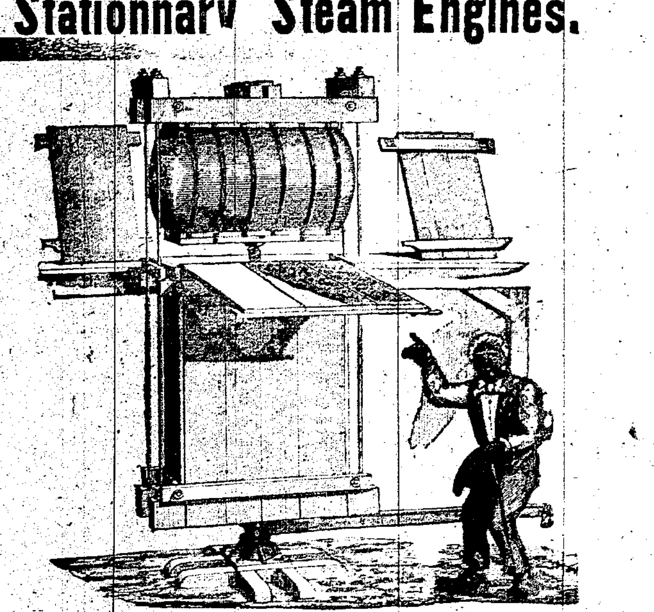

"Dis old darkey nebber 'spect to libe to see de like o' dat!"

Presse à coton connue sous le nom de: STEDMAN'S IMPROVED SELF SUPPORTING NEWELL SCREW COTTON PRESS.

C'est la presse la plus solide et la plus rapide qui ait jamais été faite. Demander des circulaires. J'ai aussi à vendre différentes sortes de presses comprenant: PRESSES REYNOLDS, BROOKS REVOLVING SCREW PRESS.—INGERSOLL'S HAND PRESS.—NESBIT'S SCREW PRESS.—NOYS' ECLIPSE PRESS, PLANTERS' SCREW PRESS.—SCHOFIELD'S SCREW PRESS.—EAGLE PRESS.—NEWELL SCREWS. HART'S COTTON PRESS.—Demandez des circulaires et informez-vous du prix de toutes ces presses.

Les prix ont été considérablement réduits cette année.

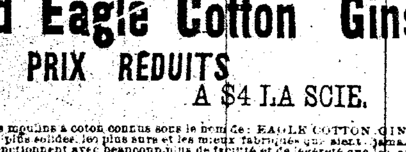

Improved Eagle Cotton Gins,

PRIX REDUITS

A $4 LA SCIE.

La grande popularité des moulins à coton connus sous le nom de: EAGLE COTTON GINS est fondée sur ce qu'ils sont les plus solides, les plus surs et les mieux fabriqués qui aient jamais été livrés aux planteurs. Ils fonctionnent avec beaucoup plus de facilité et de légèreté que les autres, ce qui est une qualité précieuse pour les habitants qui emploient les chevaux au lieu de vapeur, comme force motrice. Les nombreux planteurs qui emploient l'EAGLE COTTON GIN attesteront que lorsque leur coton arrive sur le marché il commande toujours le prix le plus élevé, parce qu'aucun autre moulin ne peut produire une qualité meilleure et plus fine que le moulin de l'EAGLE.

Il a été fabriqué et vendu plus de dix-sept mille moulins de ce modèle. Le tonnage et l'agencement du moulin à été dépuis vingt ans. Pour le nombre immense de moulins de l'Aigle qui ont été vendus jamais un seul n'a été rendu. Les cylindres à scies de tous les EAGLE COTTON GINS ont douze pouces de diamètre, c'est-à-dire deux pouces de plus que la plupart des autres moulins, ce qui donne plus de dents à nourrir le coton, et les fait valoir mieux que les moulins qui ont cinquante scies de plus. Les planteurs doivent se rendre compte du grand avantage des cylindres de douze pouces dans les moulins de plus grandes dimensions.

Les planteurs qui veulent un moulin à coton dont ils soient sûrs et ayant une réputation établie, peuvent acheter un EAGLE COTTON GIN avec la certitude qu'il ne leur peut arriver aucun mécompte. Les meilleurs moulins qui ont été faits jusqu'à présent ne sont pas plus parfaits ni considérablement employés.

Il y a toujours à la Nouvelle-Orléans un grand stock des EAGLE COTTON GIN, prêts à être expédiés sur quelque point que ce soit. Les planteurs doivent avoir soin de faire savoir s'ils veulent un moulin qui tourne à droite ou à gauche.

La balle de coton qui a reçu le grand prix à St. Louis, et a gagné tant de mentions de premier ordre dans de nombreuses Foires, provient du EAGLE COTTON GIN.

Les prix ont été considérablement réduits.

Tous les ordres doivent être adressés à

W. L. CUSHING,

No. 61 RUE ST. CHARLES, NOUVELLE-ORLEANS.

30 CENTS LA LIVRE POUR DU COTON.

La Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans a payé récemment 30 CENTS LA LIVRE pour une balle de coton provenant de l'EAGLE COTTON GIN, et a envoyé le coton à l'Exposition du Centenaire comme la meilleure balle de coton qui eut jamais été vue à la Nouvelle-Orléans.

PRIX DE $600 A ST. LOUIS.

A la grande Foire de St. Louis, en octobre dernier, le grand prix de $600 pour la meilleure balle de coton, a été décerné à une balle sortie d'un EAGLE COTTON GIN, vendu par W. L. CUSHING & MONTGOMERY & SONS.

PRIX DU CENTENAIRE.

Le Comité des Récompenses, à la Grande Exposition de Philadelphie a décerné le premier prix pour la meilleure balle de coton à une balle sortie du célèbre EAGLE GIN.

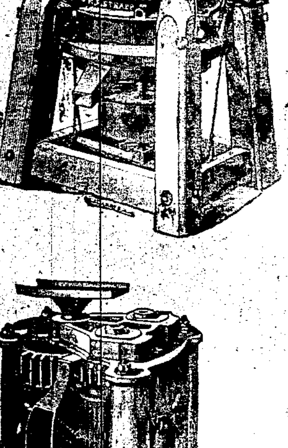

Straub Corn Mills

REINE du SUD.

8,300 EN ACTIVITE.

Le moulin à mais le plus sûr qui ait jamais été inventé.

Prix réduits et les moulins pleinement garantis.

W. L. CUSHING, SEUL AGENT.

Victor Sugar Mills and Cook's Evaporators.

Manufacturés par Blymyer Manufacturing Company, qui sont les successeurs des célèbres Niles Works. Plus de 17,000 de ces moulins ont été vendus. Un assortiment de toutes les grandeurs pour les plus petits planteurs et pour les grandes plantations, à vendre par

W. L. CUSHING, Agent,
61 rue St. Charles.
W. L. CUSHING & MOORE, Galveston.

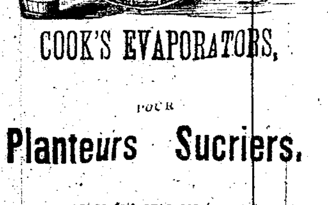

COOK'S EVAPORATORS,

POUR

Planteurs Sucriers.

Le sucre qui se fait avec ces évaporateurs se vend à 10 1/2 cents la livre.

Les Moulins à Sucre de Victor et les Evaporateurs de Cook sont les seuls qui obtiennent du succès.

Ames' Portable Engines.

DEUX MILLE DEUX CENTS EN ACTIVITE.

D'après la satisfaction uniforme que nos machines ont donnée, nous avons la satisfaction d'avoir atteint notre objet—savoir donner la meilleure machine, la plus solide et la plus parfaite qui soit sur le marché américain.

Nous avons reçu et nous recevons constamment les témoignages les plus flatteurs de leur utilité sous le rapport de la puissance, de la simplicité, et de la perfection du travail dans leur construction, et nous défions tous les autres manufacturiers de construire une machine supérieure à la nôtre.

Toutes les machines sont faites sur des plaques de fondation séparées, de façon qu'elles peuvent être employées comme des machines fixes.

W. L. CUSHING,
No 61 rue St. Charles,
Et W. L. CUSHING & MOORE, Galveston.

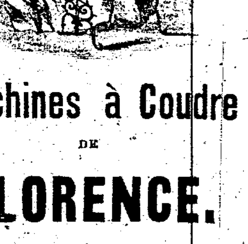

Machines à Coudre DE FLORENCE.

Prix actuels, seulement $30.

Pour des machines précédemment vendues à $70, et toutes les espèces grandement réduites.

W. L. CUSHING, Agent